



Société anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 10 582 130,10 euros
Siège social : 8 Chemin du Jubin
69570 - Dardilly

530 740 562 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 7 JUIN 2019

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'ordonnance n°2017/1162 du 12 juillet 2017, et du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017, nous vous rendons compte par le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise, (i) de la composition du Conseil d'Administration (ii) des conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société mère avec une filiale, (iii) du tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital ainsi que leur utilisation, et (iv) des modalités d'exercice de la direction générale.

Le présent rapport a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 27 mars 2019.

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

NOM, PRENOM DU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DUREE DU MANDAT	FONCTIONS	AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES
MONSIEUR CHRISTIAN VIGUIE	Date de début de mandat : nomination au cours de l'Assemblée Générale du 13 juin 2018 Date de fin de mandat : Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Président Directeur Général	<u>Gérant :</u> - CVC SARL <u>Président :</u> - C2P France
MONSIEUR BRUNO PAVLOVSKY		Administrateur	<u>Président :</u> - Activités mode Chanel - Eres - Paraffection <u>Administrateur :</u> - Comité Colbert en qualité de Président de la société Eres - Rémy Cointreau <u>Membre du Comité Exécutif :</u> - Conseil de direction de la Fédération de la couture
MADAME ANNE TROToux-COPPERMANN			Néant
MONSIEUR JACQUES RIVOAL			<u>Président du Directoire:</u> - Volkswagen Group France SA <u>Vice-Président du Conseil de Surveillance:</u> - Volkswagen Holding Financière SA <u>Président :</u> - FC2A Conseil <u>Président :</u> Groupement d'Intérêt Public (GIP) en charge de l'organisation de la coupe du monde de rugby en France en 2023

2 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE DES DIRIGEANTS, UN ACTIONNAIRE ET UNE SOCIETE FILIALE

Durant l'exercice écoulé et à la date du présent rapport, il n'existe pas de conventions conclues, directement ou par personne interposée entre d'une part, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont DELTA DRONE SA possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

3 DELEGATIONS DE COMPETENCE EN COURS DE VALIDITE ACCORDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129 du Code de commerce, nous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

DATE AG	# RESOLUTION	CONTENU DE LA DELEGATION	DUREE	PLAFOND/LIMITE	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2018	Date d'expiration
vendredi 30 juin 2017	6	Réduction de capital par annulation des actions auto-détenues	24 mois	10% du capital social au jour de la décision du CA	Néant	samedi 29 juin 2019
jeudi 13 décembre 2018	8	Attribution Gratuite d'Actions (AGA)	38 mois	10% du capital social au jour de la décision du CA	Néant	samedi 12 février 2022
jeudi 13 décembre 2018	4	Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des nouvelles actions, avec maintien du DPS des actionnaires	26 mois	Le nombre maximum d'actions émises lors des augmentations de capital immédiates ou à termes susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne pourra excéder 80 000 000 d'actions	Néant	vendredi 12 février 2021
jeudi 13 décembre 2018	5	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% du nombre de titres émis en application de la résolution précédente (4e)	26 mois	La mise en œuvre d'une telle rallonge doit intervenir dans les trente (30) jours suivant la clôture de la souscription, dans la limite de 15% du montant de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.	Néant	vendredi 12 février 2021

DATE AG	# RESOLUTION	CONTENU DE LA DELEGATION	DUREE	PLAFOND/LIMITE	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2018	Date d'expiration
jeudi 13 décembre 2018	6	Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du DPS des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes ((i) sociétés d'investissement ou fonds gestionnaires d'épargne collective français ou étranger qui peuvent investir dans les valeurs moyennes et petites exerçant leur activité dans les secteurs de l'aéronautique et/ou de la technologie; ou (ii) institutions ou organismes financiers français ou étrangers qui peuvent investir dans, ou octroyer des prêts à, des valeurs moyennes et petites exerçant leur activité dans ces secteurs, ou (iii) sociétés ou groupes français ou étrangers ayant une activité opérationnelle dans ces secteurs; (iv) sociétés ou groupes français ou étrangers ayant mis en place avec la Société un partenariat dans le cadre de la conduite de son activité)	18 mois	Le nombre maximum d'actions émises lors des augmentations de capital immédiates ou à termes susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne pourra excéder 40 000 000 d'actions	Néant	vendredi 12 juin 2020
jeudi 13 décembre 2018	7	Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles réservée aux adhérents d'un PEE, avec suppression du DPS au profit de ces derniers	26 mois	Le nombre maximum d'actions émises lors de l'augmentation de capital immédiates ou à termes susceptible d'être réalisée en vertu de la présente délégation ne pourra excéder 5% du capital social	Néant	vendredi 12 février 2021

DATE AG	# RESOLUTION	CONTENU DE LA DELEGATION	DUREE	PLAFOND/LIMITE	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2018	Date d'expiration
				10% du nombre total des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision.		
mercredi 13 juin 2018	9	Mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	5% de ce même nombre total des actions composant le capital social, s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport Le prix unitaire net d'achat maximum ne pourra excéder 5 euros, hors frais et commissions, ce prix étant en outre fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société et réalisés dans les conditions légales et réglementaires	Rachat de 173 221 actions et Revente de 161 131 actions dans le cadre du programme de liquidité	jeudi 12 décembre 2019

4 MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Par décision en date du 30 mai 2014, le Conseil d'Administration a décidé, conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, à l'unanimité, d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général en la personne de Monsieur Christian VIGUIE.

Le Conseil d'Administration en date du 13 juin 2018 a décidé de renouveler, pour une durée ne pouvant excéder celle de son mandat d'administrateur, soit pour une nouvelle période de cinq ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2023, Monsieur Christian VIGUIE dans ses mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration